

NOUVEAU

LES CLUBS « COUP DE POUCE CLEM »



Le « Coup de pouce CLEM » s'adresse à des enfants de CE1 qui sont repérés par leur enseignant ou leur famille comme étant « fragiles ». Les séances ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h15. Il y a cinq clubs « Coup de pouce CLEM » sur la Ville, soit un dans chaque école élémentaire (à l'exception de l'école Talma) avec une animatrice accueillant cinq enfants par club.

Le déroulé des séances est le suivant :

- Accueil des enfants et échanges avec l'enseignant(e),
- Discussion autour d'un goûter,
- Activités brèves et ludiques (jeux 2/3 autour des mathématiques et 1/3 autour de la lecture),
- Accueil des parents.

Les parents sont invités à participer aux séances et aux événements organisés dans le cadre du club « Coup de Pouce CLEM ». Ils sont indispensables au bon fonctionnement des actions ainsi qu'aux projets engagés avec les enfants. Deux rencontres marqueront le début et la fin des clubs « Coup de Pouce CLEM » lors de cérémonies officielles où leurs cartes de membres et leurs diplômes leur sont remis.



DES ÉVÉNEMENTS POUR LES FAMILLES SPINOLIENNES TOUTE L'ANNÉE

La Caisse des Écoles organise tout au long de l'année des événements à destination des familles Spinoliennes.

L'objectif est de créer du lien social et intergénérationnel en proposant des temps de loisirs autour d'activités destinées aux enfants et aux jeunes ou à l'ensemble de leur famille (concours de dessin, soirée Halloween, Jouons avec les mots...).

La Caisse des Écoles est présente également sur les événements organisés par la Ville d'Épinay-sous-Sénart où elle propose la vente d'alimentation (gâteaux, plats sucrés ou salés, boissons...) dont le bénéfice revient aux écoles élémentaires de la Ville sous la forme de participation au financement des classes de découvertes afin de diminuer le coût des séjours pour les familles.

La tenue des stands est réalisée par des bénévoles Spinoliens. Vous pouvez, ponctuellement, selon vos disponibilités, participer à nos côtés à faire vivre la Caisse des Écoles.

Pour toute information et question relative à ces dispositifs, ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Caisse des Écoles :
1 rue Jules Massenet - 91860 Épinay-sous-Sénart - Tél. : 01 60 47 86 33.

[Enfance-Jeunesse



CAISSE DES ÉCOLES

Livret de présentation 2018-2019



La Caisse des Écoles d'Épinay-sous-Sénart est un établissement public communal, présidé par Monsieur le Maire, chargé de favoriser la réussite de vos enfants.

Elle se compose de cinq dispositifs dont les actions se déroulent en dehors du temps scolaire :

- 1- Le **Programme de Réussite Éducative (PRE)**, pour les enfants et les jeunes de 2 à 16 ans ;
- 2- Le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité école (CLAS)** pour les enfants scolarisés en élémentaire ;
- 3- Le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité collège (CLAS)** pour les jeunes scolarisés au collège ;
- 4- Les **Clubs « Coup de Pouce CLEM »** pour les élèves de CE1;
- 5- L'**Alternative Exclusion** pour les adolescents scolarisés au collège et au lycée.





LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)



Placé sous l'égide du Ministère délégué à la Ville via l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), ce dispositif a pour but la prise en charge individualisée d'enfants et de jeunes de 2 à 16 ans présentant des signes de « fragilité » et rencontrant des difficultés scolaires.

Les champs d'intervention du PRE d'Épinay-sous-Sénart sont le scolaire, la culture, le sport et la santé. L'ensemble des actions proposées visent à l'épanouissement de l'enfant afin de l'aider à réussir ses apprentissages.

La Réussite Éducative intervient sur des problématiques ciblées et définies en amont par une équipe pluridisciplinaire (référents de parcours, psychologue, partenaires associatifs spécialisés...).

La prise en charge s'effectue par des entretiens individuels (enfant/parents ou enfant et parents) et/ou par des ateliers réguliers et/ou par des ateliers ponctuels (stages) en fonction des besoins repérés.

Les actions se déroulent la semaine après la classe, le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires.



L'ALTERNATIVE EXCLUSION



Le dispositif « Alternative Exclusion » a été créé dans la Ville d'Épinay-sous-Sénart en mai 2016. Ce partenariat entre la Caisse des Écoles, les Collèges La Vallée et Dunoyer de Segonzac, les lycées Les Frères Moreaux, Talma et Maurice Eliot permet la prise en charge individualisée des jeunes collégiens et lycéens exclus temporairement de cours. Après entretien avec la famille, l'établissement scolaire décide d'orienter les jeunes exclus pour une prise en charge par différents services de la Ville (CIO, Action Jeunes, Point Information Jeunesse, Réussite Éducative et Police Municipale) et par l'association Val d'Yerres Prévention, sur une durée pouvant aller de 1 à 3 jours selon le motif de l'orientation.

Ces différents intervenants et actions leur permettent de :

- Prendre conscience du motif de leur exclusion ;
- Analyser la situation en prenant du recul avec des personnes extérieures et neutres ;
- Trouver des réponses à leurs questions et les aider selon leurs besoins ;
- Rencontrer des professionnels pouvant les accompagner dans le choix de leur orientation future.



LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le CLAS a pour objectif de soutenir le rôle des familles dans la réussite scolaire de leurs enfants. Ce soutien s'adresse aux élèves scolarisés en élémentaire et au collège et consiste en une aide aux devoirs accompagnée d'activités culturelles ou de toute activité permettant aux enfants de prendre confiance en eux. Le tout contribue à leur épanouissement personnel et vise à améliorer leurs chances de réussite à l'école et au collège. Le CLAS fait appel à la participation des parents. Ils sont indispensables au bon fonctionnement des actions ainsi qu'aux projets engagés.

POUR LES ÉLÉMENTAIRES :

Le CLAS a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h45 dans chaque groupe scolaire de la Ville (à l'exception de l'école Talma) avec deux accompagnateurs pour 16 enfants sur chacune des trois structures :

- Le CLAS des écoles Brassens et Brel a lieu dans l'école Brassens ;
- Le CLAS de l'école Pré aux Agneaux se déroule dans l'école Pré aux Agneaux ;
- Le CLAS des écoles Croix-Rochopt et Daudet a lieu à l'Ancienne Mairie.



POUR LES COLLÉGIENS :

Le CLAS se déroule sous la forme de deux groupes, les lundis et mardis ou jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 et concerne les jeunes scolarisés au collège La Vallée. Chaque groupe est composé de 10 jeunes. Le CLAS Collège se situe dans une salle de réunion du Complexe sportif et est encadré par deux accompagnateurs.

Déroulé des séances (écoles et collège) :

Un goûter est pris avant de commencer (uniquement en élémentaire), c'est un temps de détente pendant lequel les accompagnateurs échangent avec les enfants et les jeunes sur le déroulement de leur journée.

Les séances se déroulent ensuite en deux temps :

- L'accompagnement scolaire où l'entraide et l'autonomie sont encouragées ;
- Les activités culturelles :

Pour les écoliers, des travaux manuels, arts plastiques ou artistiques, jeux de société, activités autour d'un livre. La fin de la séance est marquée par un temps d'échanges entre les accompagnateurs et les parents. C'est un moment privilégié où il est possible d'aborder des sujets tels que l'évolution des objectifs de l'enfant, sa participation aux séances, ses difficultés ou encore les progrès réalisés à l'école. Les parents sont invités à participer aux séances et à la fête de fin d'année.

Pour les collégiens, il s'agit d'un projet collectif. Les parents sont contactés à la fin de chaque période afin de faire un point sur l'avancement des objectifs. Des invitations ponctuelles sont adressées pour participer aux actions de restitutions.